



Pontificale Romanum. Editio Princeps (1595-1596)

Gilles Routhier

Volume 55, numéro 1, février 1999

Fernand Dumont sociologue, philosophe et théologien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401226ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401226ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Routhier, G. (1999). Compte rendu de [*Pontificale Romanum. Editio Princeps (1595-1596)*]. *Laval théologique et philosophique*, 55(1), 160–162.
<https://doi.org/10.7202/401226ar>

romaine pour y démontrer comment les plébéiens ont fini par entrer dans l'histoire et dans la politique que les patriciens gardaient pour eux seuls. En 1830, cet homme timide, qui écrivait beaucoup mais publiait peu, accepte une publication rassemblant ses œuvres et connaît une certaine notoriété (ses œuvres sont rééditées en 1834). Il poursuit son travail à un texte de synthèse : la *Ville des expiations*. Sa foi dans la Providence et dans la liberté humaine l'amène à vouloir montrer comment les hommes opèrent leur réhabilitation au sein d'institutions sociales qui évoluent dans l'histoire. McCalla a raison de parler d'historiosophie ; ce qui fait l'originalité de Ballanche, c'est que le vieux fond illuministe sur la réintégration universelle s'allie à une conscience historique moderne.

Chacune des péripéties dans l'évolution de la pensée de Ballanche est pour McCalla l'occasion d'écrire des pages fouillées sur le contexte intellectuel. Nous apprenons à connaître de Maistre et de Bonald (les maîtres de la pensée catholique réactionnaire), Germaine de Staël et Benjamin Constant (les avocats de la pensée libérale) ; nous rencontrons Chateaubriand, l'autre catholique qui avait un préjugé en faveur de la liberté. Nous pénétrons dans les labyrinthes des chapelles illuministes et suivons les méandres des saint-simoniens. Et nous avons l'occasion d'apprendre tout ce que faisaient les mythographes et historiens des religions de l'époque. McCalla utilise largement les correspondances (en particulier celle avec Juliette Récamier, publiée en 1996). Cet homme timide passait sa vie, semble-t-il, à vivre en société. Parmi ses amitiés et contacts on note Lamennais, Jean-Jacques Ampère, Mme de Hautefeuille, Franz Liszt. Ce livre n'est pas de l'histoire intellectuelle ordinaire : à sa compétence historique, l'auteur ajoute l'art de montrer les idées en mouvement, ancrées dans des relations concrètes, des amitiés intellectuelles vivantes. Évidemment le salon de Juliette Récamier était un milieu exceptionnel.

Peu de critiques donc. *L'Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles* (1818) a été réédité dans le Corpus des philosophes de langue française (Fayard, 1991). McCalla ne m'a pas convaincu dans sa petite polémique avec Mona Ozouf. Pour ma part, j'aurais mieux marqué d'emblée que le conservatisme de Ballanche ne fut jamais de la réaction. La mort de Louis XVI ne produisit pas en lui un besoin colérique de punir. L'auteur donne de nombreuses citations dans le texte original, mais les coquilles y sont nombreuses. Ce livre devrait faire date. (C'était une thèse de doctorat, révisée grâce à une bourse postdoctorale.) Il documente avec maîtrise un moment privilégié : esthétiques romantiques, sensibilités morales, hardiesses (ou imprudences) visionnaires, cheminements religieux, violences sociales, crise du christianisme, gésine de la politique moderne, tout cela est perçu simultanément et présenté de manière attrayante en nous faisant connaître de plus près des personnes qui ont eu depuis toujours la réputation d'être attachantes.

Michel DESPLAND
Université Concordia, Montréal

Manlio SODI, Achille Maria TRIACCA, éd., **Pontificale romanum. Editio princeps (1595-1596)**.
Con la collaborazione di Gabriella Foti. Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana (coll.
« Monumenta Liturgica Concilii Tridentini »), 1997, xxiv-735 pages.

La commémoration récente du 450^e anniversaire du Concile de Trente (1545-1563) est à l'origine d'une importante entreprise dans le domaine de l'édition critique, celle de l'édition des livres liturgiques issus de réforme tridentine. La publication de l'*editio princeps* du *Pontificale romanum* représente le premier ouvrage d'une nouvelle collection « Monumenta liturgica Concilii Tridentini » que vient d'inaugurer la Libreria Editrice Vaticana. D'autres volumes sont annoncés : le

Breviarium Romanum (1568), le *Missale romanum* (1570), le *Martyrologium romanum* (1584), le *Ceremoniale episcoporum* (1600) et le *Rituale romanum* (1614).

Inutile de rappeler ici l'importance de l'œuvre restauratrice du Concile de Trente en matière liturgique. Inutile également de développer longuement l'importance du lieu liturgique. Il s'agit d'un lieu cardinal aussi bien en ce qui a trait à la formation de l'identité du chrétien qu'en ce qui regarde l'édification de l'Église. En effet, c'est à travers un parcours ritualisé qu'un individu devient chrétien. De même, c'est par sa liturgie que l'Église prend corps dans la société, s'exprime, se représente dans l'espace, se manifeste, se construit, dit quelque chose à son sujet et prend conscience d'elle-même. C'est également là qu'elle transmet le mystère dont elle est porteuse. L'adage *Lex orandi lex credendi* en dit assez sur ce sujet.

Ce qu'il importe toutefois de remarquer, c'est que la réforme liturgique issue de Trente s'étale sur trois pontificats (Pie V, Grégoire XIII et Clément VIII) et sur une période d'un demi-siècle. Cette réforme liturgique représente donc une première interprétation du Concile de Trente et une véritable réception des enseignements réformateurs de celui-ci. De plus, cette réforme affectera en profondeur la vie de l'Église catholique, puisqu'elle orientera sa pratique liturgique pendant quatre siècles. Chose plus significative encore, la liturgie tridentine, élaborée en pays d'anciennes chrétientés, sera ensuite diffusée, en raison des grandes découvertes des xv^e et xvi^e siècles et de l'entreprise missionnaire qui les accompagnera, dans de nouvelles chrétientés. Imaginée aux temps des réformes en Europe, elle sera ensuite reprise dans des aires géographiques pour lesquelles elle n'avait pas été conçue et dans des contextes (évangélisation et édification de nouvelles chrétientés) étrangers à son cadre d'élaboration. La collection se propose justement d'examiner les changements apportés aux livres liturgiques au cours de cette longue période de quatre siècles qui a suivi la publication de ces livres liturgiques, d'approfondir les changements qu'ils ont subis au cours de cette période et de vérifier leur adaptation suite à leur diffusion dans de nouveaux cadres culturels et à leur usage dans des contextes étrangers à leur conception originale. En effet, si les livres liturgiques issus de Trente constituent l'aboutissement d'un courant réformateur qui assume le meilleur de l'héritage des siècles précédents, ils sont également le point de départ d'un développement ultérieur. La règle de l'adaptation se trouve amplement vérifiée lorsque l'on considère l'histoire de ce livre liturgique. On est loin du fixisme que l'on prête trop souvent à la liturgie dite du Concile de Trente. Le tableau de l'introduction, aux pages xvii à xxxi, qui compare la structure de l'*editio princeps* de 1595-1596 à celle de l'édition de 1961-1962 (avant la réforme de Vatican II) du *Pontificale romanum*, illustre amplement cette évolution. Si l'on a pu croire que la réforme liturgique de Trente était terminée avec la publication des livres liturgiques prescrits par le Concile, on se rend compte aujourd'hui, en considérant leur évolution, que le mouvement de réforme était loin d'être épuisé par cette publication. L'idée de fixisme trop généralement répandue au sujet de la liturgie issue de Trente se trouve profondément remise en cause à la suite de cette publication.

Cette édition critique de l'*editio princeps* du *Pontificale romanum* est donc d'un grand intérêt puisqu'elle permet un accès direct et facile à des sources qui, autrement, n'étaient qu'à la portée de quelques chercheurs privilégiés. De plus, la reproduction des 157 gravures que contient l'édition originale est fort instructive, et cela à divers points de vue. Non seulement nous renseigne-t-elle avec précision sur différents aspects du costume des ecclésiastiques et des laïcs au moment de la publication de ces livres, mais, en présentant plusieurs scènes typiques de différents rites présidés par l'évêque, elle nous procure une idée plus exacte de la liturgie de la fin du xvi^e siècle. En outre, les notations musicales que l'on retrouve dans plusieurs pages sont certainement importantes pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique et, plus spécialement, à son usage et à son évolution

RECENSIONS

dans la liturgie romaine. L'introduction (34 pages) donne l'essentiel pour situer le *Pontificale romanum* dans son contexte.

Le présent volume intéressera non seulement les liturgistes, mais également tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'étude de la réception des conciles. Plus encore, en raison de l'abondance des illustrations et de la qualité iconographique remarquable de sa présentation, de même que par l'abondance des indications musicales qu'il comporte, l'*editio princeps* du *Pontificale romanum* intéressera les historiens, bien au-delà du cercle des spécialistes de l'histoire du christianisme. Le lancement de cette collection représente en soi un véritable événement.

Gilles ROUTHIER
Université Laval, Québec